

Le Conseil national opte pour un contre-projet à l'initiative pour les glaciers. Les débats stagnent

La question climatique s'enlise

« GUILLAUME CHILLIER

Réchauffement » «Ce sont des grands mots sans mesures claires», résume le Valaisan Philipp Matthias Bregy, chef de groupe du Centre. Après un débat fleuve étiré sur deux jours avec 78 prises de parole, le Conseil national a préféré le contre-projet direct du Conseil fédéral à l'initiative pour les glaciers. Mais dans tous les cas, ce ne seront que des principes inscrits dans la Constitution et les parlementaires devront s'entendre sur une loi d'application en cas d'acceptation populaire. Beaucoup souhaitent s'y mettre tout de suite en proposant des modifications législatives.



«Nous pourrions aller dans le sens de la loi sur le CO₂, mais sans les éléments rejetés par le peuple»

Christine Bulliard-Marbach

La différence entre l'initiative et le contre-projet du Conseil fédéral est importante: si tout le monde s'accorde sur l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050, le texte des initiants exige aussi une interdiction des carburants ou



Cela fait plusieurs années que le glacier du Rhône est couvert de bâches en été afin d'en limiter la fonte, comme ici en 2018. Keystone-archives

combustibles fossiles (huile, gaz, essence ou diesel) pour cette même date. Aprement discuté hier comme durant la campagne sur la loi CO₂, c'est le point qui fâche.

Oui au contre-projet

Au contre-projet choisi par 99 voix contre 89 et 4 abstentions, le Conseil national a ajouté la nécessité d'une réduction régulière des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'une aide aux régions de montagnes et périphériques, où il est plus difficile de se passer de l'énergie

fossile, par exemple en matière de transports. Les élus n'ont toutefois pas voulu octroyer une enveloppe annuelle de 500 millions de francs sur sept ans pour soutenir le remplacement des chauffages à gaz, à mazout et électriques.

Au parlement – et ce n'est pas nouveau –, tout le monde ou presque est d'accord: il faut faire quelque chose sur le climat, et vite. Il faut s'activer pour que la Suisse respecte ses engagements pris dans le cadre des accords de Paris, dont la neutralité carbone. Il faut aussi trou-

ver un moyen de rebondir après le rejet du peuple à la loi CO₂, en juin dernier, malgré la nouvelle proposition de la ministre de l'Environnement Simonetta Sommaruga, timidement accueillie. Il y a certes plusieurs projets législatifs en cours qui touchent à l'environnement, mais pas de «Plan Marshall» ambitieux.

La voie express

Pour ces raisons et malgré le vote du jour, le parlement a largement affiché sa préférence pour une troisième voie. Celle

d'un contre-projet indirect que prépare actuellement la commission de l'environnement, de l'aménagement et de l'énergie. Une voie express, peut-on dire, ce dispositif ne modifiant que la législation sans passer par un changement constitutionnel bien plus gourmand en temps. Le président de cette commission, Jacques Bourgeois (plr, FR), espère arriver avec une proposition d'ici l'été.

«C'est la manière d'aller le plus vite et il est possible que nous trouvions une majorité. Mais tout dépend de ce que nous met-

tons dans ce contre-projet. Pour l'instant, nous n'en savons rien», souligne Christophe Clivaz, écologiste valaisan membre de la commission. «Certains éléments comme la date de 2050 ne sont pas remis en question. Mais dès que nous nous penchons sur des mesures concrètes, il y a des résistances.»

«Nous pourrions par exemple aller dans le sens de la loi sur le CO₂, mais en enlevant les éléments qui ont poussé la population à dire non en juin», estime pour sa part Christine Bulliard-Marbach, représentante du Centre et aussi présente dans la commission. Présidente du Groupement suisse des régions de montagne, elle évoque logiquement la prise en compte des zones périphériques.

Des lignes rouges

Pour l'UDC Pierre-André Page, seule la voie de la commission est envisageable. Et le premier parti du pays a déjà en tête des lignes rouges. «Nous sommes prêts au compromis et même confiants si tout le monde fait un effort, mais il ne faut pas interdire les énergies fossiles d'un coup de baguette ou revenir avec des taxes», estime le Fribourgeois. Si nécessaire, il se dit prêt à lancer un référendum «pour défendre les citoyens et les entrepreneurs».

De fait, les fronts ne semblent pas vraiment avoir changé depuis l'été et le non à la loi sur le CO₂. Pire: la dynamique s'est brisée contre le peuple. Le PLR, partisan du compromis refusé, semble moins unanime sur ses positions en matière de climat. Les chances de succès de cette troisième voie semblent ténues. Il sera difficile d'élaborer un projet à la fois assez ambitieux pour la gauche et acceptable pour la droite. Dans les pas perdus, une élue souffle: «Je n'attends plus d'importants progrès politiques sur la question climatique durant cette législature.» »